

L'offre de Formation 2026

SE FORMER

PARTAGER

S'INFORMER

CONSEILLER

Privé / Public

EN BONUS : CALENDRIER DE POCHE

Sommaire

Page

Editorial _____	3
Equiper pour agir : La démarche pédagogique de la CGT _____	4-5
LA CGT : centre de formation _____	6
La formation syndicale, comment et pourquoi ? _____	7
L'offre de formation syndicale CGT : Mode d'emploi _____	8
Institut histoire Sociale _____	9
Union syndicale des retraités _____	10
Evènement 2026 _____	11
Nos règles de vie pendant la formation _____	12
Congés de formation _____	13
Liste des formations 2025 _____	14
Journées d'études _____	15
Calendrier de formation _____	16-17
<u>DESCRIPTIFS DES STAGES</u>	
Outils pour être acteur toute sa vie syndicale _____	18-20
Cursus juridique _____	21
Outils à la responsabilité _____	21
Outils pour le mandat _____	22-24 / 26
Modèles de demande de congés de formation CSSCT CSE _____	25/27
Modèle de demande de congés formation syndicale _____	28
Fiche individuelle de candidature _____	29
INDECOSA _____	30
Coordonnées Union Locale _____	31

Le droit à la formation syndicale :

Un des moteurs de la Démocratie Sociale

Nadège MACOIN

Animatrice de la formation
syndicale

Pour la CGT, la liberté de se syndiquer ne peut se concevoir sans moyens permettant une démocratie sociale et syndicale pendant et sur le lieu de travail.

Défendre les intérêts individuels et collectifs des salariés nécessite des savoirs et des savoir-faire qui peuvent s'acquérir par la lecture, l'expérience ou la formation syndicale. Cette dernière est un formidable outil d'acquisition des connaissances et de développement des capacités d'action indispensables à la réussite de toutes les activités revendicatives, de vie syndicale, les activités développées dans les responsabilités ou les mandats.

Le droit à la formation syndicale existe depuis 1957. Ces dernières années ont été marquées par une double démarche qui vise d'une part, à enfermer la formation syndicale dans la pratique d'un mandat et d'autre part, à réduire les moyens financiers à travers la diminution de la subvention de la Direction Générale du Travail pour la formation économique, sociale et syndicale prévue par le Code du Travail.

Dans cette période où la répression patronale fait tout pour freiner le développement du syndicalisme, où les militants sont traités comme des « délinquants », où certains élus de la République menacent les bourses du travail, il nous faut maintenir le cap et affirmer l'utilité du syndicat dans les entreprises et dans la société. Revendiquer des moyens à leur consacrer pour la démocratie sociale.

Dans ce numéro L'Union Départementale des Deux-Sèvres vous présente son plan de formations 2026.

Bonne lecture !

Publication de l'Union
Départementale CGT 79

Tirage : 2800 exem-
plaires

Rédactrices en Chef :
Nadège MACOIN
Emilie MOREAU

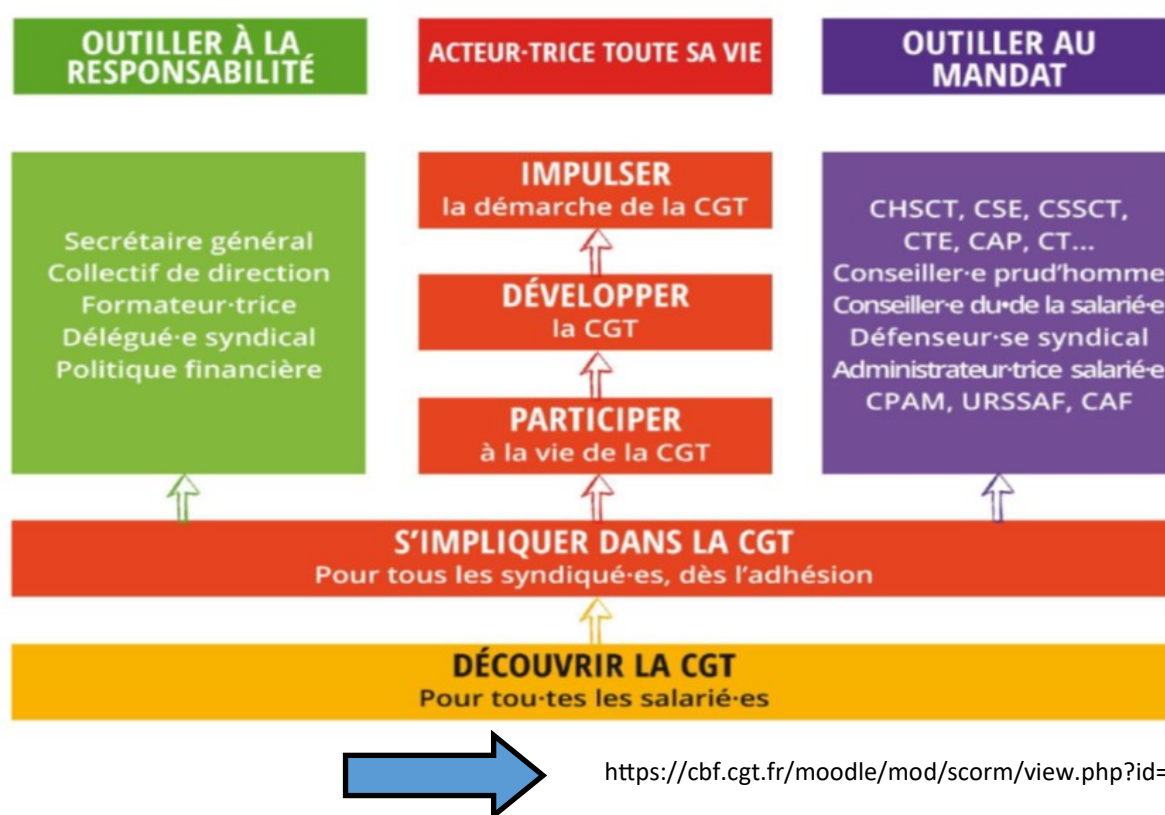
8 rue Joseph Cugnot
79000 Niort
Tel : 05 49 09 02 35

Impression :
Imprimerie de la Sèvre
25 rue du Vigneau de
Souche.
79000 Niort

Équiper pour agir : la démarche pédagogique de la cgt

Pour mettre en œuvre son projet pédagogique « Équiper pour agir », la CGT a fait le choix d'une démarche pédagogique qui vise à réunir les conditions d'apprentissage permettant l'implication maximale du stagiaire (un adulte, syndiqué CGT avec son expérience, motivé) dans la construction de ses connaissances.

Cette démarche s'appuie principalement sur la fonction pédagogique qui privilégie la relation entre le stagiaire et le contenu de la formation. Elle implique que les stagiaires ressentent un besoin d'apprendre, soient à l'aise et mesurent leur progression par des objectifs qu'ils évalueront eux-mêmes tout au long de l'action de formation



Devenez formateur !

Former le plus grand nombre de syndiqués est une nécessité absolue pour notre organisation. Plus nous compterons de formateurs, plus nous formerons, et plus nous serons efficaces. Les formateurs CGT ne sont pas des spécialistes, ni des professionnels de la formation. Ce sont des militants qui désirent mettre leur expérience syndicale au service de la CGT, pour armer les camarades et contribuer à construire la CGT de demain.

N'hésitez pas à nous rejoindre, seul prérequis obligatoire avoir fait la formation participer à la vie de la CGT.

Équiper pour agir : la démarche pédagogique de la cgt

*"J'entends et j'oublie ; je
vois et je me souviens ;
je fais et je comprends"*

Confucius

La CGT fait de la formation dans le but d'équiper pour agir. Équiper, c'est acquérir des savoirs (les bases) et des savoir-faire (la pratique). Agir, c'est élaborer démocratiquement nos orientations et les mettre en œuvre. L'acteur, c'est le syndiqué CGT, quelles que soient ses responsabilités.

Les formations proposées sont organisées en 3 familles :

→ Outiller pour être acteur toute sa vie

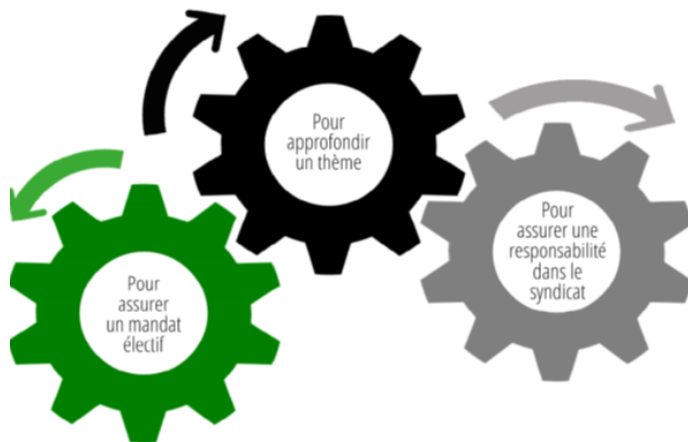
C'est la formation syndicale générale destinée à tous les syndiqués qui fait l'objet du cahier central.

→ Outiller pour la responsabilité

Ce sont des formations pour les camarades dont les responsabilités sont cernées. Exemple : animateur vie syndicale, responsable formation syndicale, secrétaires de syndicat, formateurs, responsable de la politique financière du syndicat, etc.

→ Outiller pour le mandat

Ce sont des formations pour les camarades élus et/ou mandatés.



L'acquisition de ces savoirs et savoir-faire repose sur les 3 piliers de la connaissance syndicale :

- la formation syndicale
- l'activité et la pratique syndicales
- la communication et l'information

C'est le projet pédagogique de la CGT défini par sa finalité, son contenu et ses formes. En trois mots : **Équiper pour agir.**

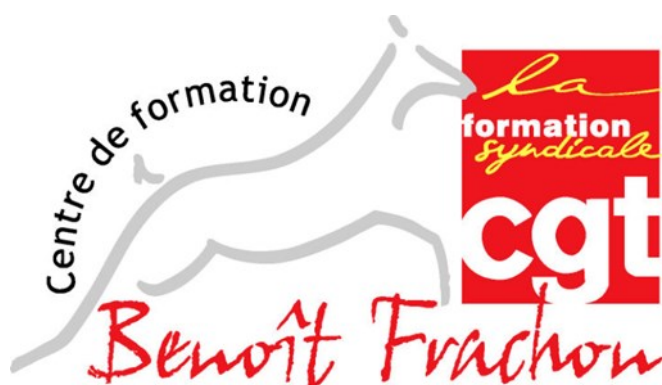
Équiper

- en savoirs (ce que nous appelons plus communément nos fondamentaux ou encore les socles) ;
- en savoir-faire (pour des actes et des actions concrètes).

Ces deux outils – les savoirs et les savoir-faire – fonctionnent dans un rapport de complémentarité.

Agir pour élaborer démocratiquement nos orientations et les mettre en œuvre, agir pour donner sens et vie à nos valeurs.

La CGT : Centre de Formation



Formations Formateur

AU CENTRE DE FORMATION BENOIT FRACHON

Date à venir



Présentation de la formation

Reportage sur France 3

Film réalisé par Yves Gaonac'h



Le site de la formation
syndicale CGT :

[ICI pour consulter](#)

[formation syndicale – Accueil \(cgt.fr\)](http://formation.syndicale-Accueil(cgt.fr))

C'est à Courcelles, à une heure environ de Paris, que des centaines de militants et dirigeants de la Confédération générale du travail (CGT) se retrouvent chaque année pour étudier.

Lors de l'acquisition de cette vaste propriété par la Centrale en 1950, il a été décidé d'en faire « L'École Centrale de la CGT ».

Le lieu, aujourd'hui rebaptisé « Centre de formation » a pris pour nom celui de Benoît Frachon, comme l'indique un panneau à l'entrée. Suit la citation de celui qui fut membre du bureau confédéral de la Centrale à partir de 1936 et secrétaire général de 1945 à 1967.

Les activités de formation, présentées comme un impératif, s'inscrivent dans une longue histoire mais le changement de vocabulaire pour désigner ce lieu témoigne aussi de ses transformations.

Ce double aspect d'inscription dans une continuité et de changements revendiqués dans la politique confédérale d'éducation et de formation est au cœur de notre propos.



La formation syndicale : **comment** et pourquoi ?

La recherche d'une plus grande efficacité pour le syndicalisme est au cœur des préoccupations de la CGT.

Transformer la société pour bâtir une économie durable au service de l'Homme exige d'arrêter de dévaloriser le travail humain pour, au contraire, lui donner un nouveau statut permettant de développer toutes les potentialités des individus.

C'est pourquoi la CGT revendique notamment la sécurité sociale professionnelle afin de conjuguer l'accès à l'emploi correctement rémunéré, déroulement de carrière avec des droits attachés à chaque personne, quelles que soient les évolutions des entreprises et le droit à une véritable formation tout au long de la vie.

Pour gagner, le nombre de syndiqués est déterminant. Acteurs et décideurs, certains assumeront des responsabilités aux différents niveaux de l'organisation. Élus sur la base d'une véritable démocratie dans la vie du syndicat, ils seront porteurs de la mise en œuvre des objectifs fixés en commun. Ceux-ci ne pourront être atteints que par l'acquisition de savoirs et savoir-faire, indispensables à l'exercice de leurs missions.

La CGT entend développer une formation syndicale accessible, répondant aux besoins de chacune et de chacun, dès l'adhésion, tout au long de sa vie syndicale et au fur et à mesure des prises de responsabilités et des mandats conformément à la charte de l' élu et mandaté CGT.

Le stagiaire est au centre de la démarche pédagogique de la CGT. L'acquisition des

savoirs et savoir-faire doit conjuguer :

→ LA PRATIQUE SYNDICALE

« C'est en forgeant qu'on devient forgeron »

→ LA LECTURE DE LA PRESSE SYNDICALE

« Informé, une femme, un homme, en vaut deux. »

→ ... ET LA FORMATION SYNDICALE !

Permettre aux syndiqués de suivre une action de formation au plus près de leur lieu de vie ou sur un autre territoire, après validation de leur organisation syndicale, est désormais acté.

Un parcours de formation pour tous et toutes. L'offre départementale s'inscrit dans une démarche de mise en œuvre d'un parcours de formation pour les élus et mandatés à la disposition des syndicats et des syndiqués



L'offre de formation syndicale UD CGT 79 : **mode d'emploi**

Les stages sont présentés par ordre des trois familles de formations de la CGT (lire page 14). Afin d'identifier la famille de chaque stage, une indication en couleur est affectée à la fiche :

Rouge : outiller pour être acteur

Violet : outiller pour le mandat

Vert : outiller pour la responsabilité

Jaune : Journées d'études

Bleu : Coursus juridique

Vous trouverez la liste des stages page 14 et les fiches descriptives de stage pages 18 à 26 et enfin le calendrier dans les 2 pages centrales.



Attention : les dates de stages peuvent être modifiées par les organisateurs. De plus certains stages peuvent être programmés après l'impression de la présente offre. Il faut donc vérifier avec les animateurs en charge de la formation syndicale.

Est à renvoyer à l'UD :

- La fiche individuelle de candidature à remplir de manière très lisible.

Faire copie de la page 29 ou demander par mail a udcgt79@gmail.com ou formationud79@gmail.com.

Dans un souci d'efficacité et d'organisation, seules seront prises en compte les inscriptions rédigées sur la fiche spécifique dûment remplie, sans oublier le tampon de l'UL ou du syndicat ainsi que la signature du responsable. Le cursus de formation doit être respecté, il introduit des prérequis indispensables précisés dans chaque descriptif.

Est à transmettre à l'employeur dans les délais légaux :

- la demande de congé de formation économique sociale et syndicale adaptée au type du stage et/ou au public.

Vous trouverez les modèles pages 25, 27, 28 ou demander par mail a udcgt79@gmail.com ou formationud79@gmail.com ou télécharger via le QR code.



Rappel : l'employeur est dans l'obligation de maintenir la rémunération au salarié, voir page 13 « *Le congé de formation* ».



Pour savoir où l'on va, il faut savoir d'où l'on vient

Il est évident que l'histoire sert à comprendre ... L'histoire n'est pas de la propagande. Il faut tout mettre sur la table, y compris ce qui fâche quand on s'est trompé. Il faut en faire l'analyse et en tirer les leçons afin de ne pas recommencer. Connaître l'histoire du mouvement syndical, c'est assimiler l'expérience des générations passées, pour mieux comprendre les conditions nouvelles et innover en intégrant tout l'acquis de la classe ouvrière. Le contexte politique actuel montre que la connaissance de l'histoire est une vraie nécessité pour mieux analyser le présent.

Un Institut d'Histoire Sociale dans les Deux-Sèvres

L'Institut CGT d'Histoire Sociale a été créé par la Confédération Générale du Travail

sous l'impulsion de Georges SEGUY en 1982 afin de conserver la mémoire de la CGT et du mouvement ouvrier. Le travail des IHS est la récupération des archives syndicales, leur conservation et leur traitement dans le but de faire connaître le plus largement possible l'histoire de la CGT, et à travers elle celle du monde du travail.

L'Institut a développé son activité à travers un réseau d'IHS professionnels et territoriaux (régions et départements). Cette dimension locale permet d'ancrer l'histoire syndicale dans la réalité sociale de proximité. C'est dans ce cadre que la CGT des Deux-Sèvres a décidé de se doter d'un IHS Départemental, l'Institut CGT d'Histoire Sociale des Deux-Sèvres.

Une association ouverte à toutes et tous

L'IHS-CGT est une association 1901, ouverte à toutes les organisations CGT du département, aux collectivités comme les CSE, et à tous les adhérents individuels qui sont intéressés par ses objectifs. Elle peut aussi permettre l'adhésion de tous les acteurs intéressés par ses activités.

JOURNÉE D'ÉTUDE IHS

Le 12 Février

A la CGT

Actif j'y suis

Syndiqués à la CGT, vous allez bientôt ou dans plusieurs années partir à la retraite, bien mérité et pouvoir profiter de votre temps librement. La retraite, moment important du parcours d'un(e) salarié(e) est synonyme d'une autre vie. Libéré(e) des contraintes liées à leurs activités professionnelles, les retraité(es) sont pourtant toujours confronté(es) aux problèmes sociaux. Face à ceux-ci, la CGT a éprouvé le besoin de créer une organisation spécifique pour prendre en compte et développer l'activité syndicale en direction des retraités.

C'est UNION CONFEDERAL DES RETRAITES.

Elle est organisée en union syndicale par département (c'est notre USR 79) et en union fédérales professionnelles (ce sont les UFR) Ces structures ne peuvent vivre et se développer que si les UD, UL et les syndicats prennent à bras le corps la question de la syndicalisation des retraités. C'est tout l'enjeu de ce que l'on nomme :

LA CONTINUITE SYNDICALE.

Un syndiqué actif devrait donc naturellement devenir un syndiqué retraité. Ce n'est pas le cas, seuls 3 syndiqués sur 10 prolongent leur adhésion lors du départ en retraite.

A La Retraite, j'y reste

Le nécessaire continuité syndicale doit avant tout se construire dans les syndicats actifs. Ce sont surtout eux qui connaissant les camarades qui vont partir en retraite, qui peuvent examiner avec eux les conditions de cette retraite et surtout réfléchir ensemble à l'utilité qu'ils restent syndiqués CGT. Bien sûr USR peut et doit évidemment aider, l'objectif étant de créer les meilleures conditions pour que les retraités se trouvent bien à la CGT. Avoir dans chaque syndicat ou cela est possible, une section de retraités est une exigence. Dans le même temps, mesurons bien le fait que le ou la camarade ne vit plus à l'entreprise mais chez lui ou chez elle et que c'est dans son quartier, dans son village que se pose une grande partie de ses préoccupations, Qu'il s'agisse du droit à la sante, de l'accès aux services publics, aux transport aux logements du droit à la culture et aux loisirs etc.

Autant de préoccupation qui doivent se traduire en revendication et en luttes pour les faire aboutir. Elles concernent également et pleinement les actifs, y compris sur la question du niveau des pensions qui dépend directement du niveau des salaires.

A VOS AGENDA !

Le Comité Général :

C'est l'occasion de faire un point entre deux congrès de l'Union Départementale des syndicats CGT des Deux-Sèvres,

Un bilan de l'avancée des résolutions du dernier congrès et le suivi des actions de la Commission Exécutive Départementale,

Le Mardi 24 Mars 2026

Assemblées Générales départementales :

Journée d'échange sur les sujets d'actualités et partage d'expérience sur les thèmes proposés

Le Mardi 20 Janvier 2026

Le Jeudi 10 Septembre 2026

FESTITAF :

Organisée pour l'Union Locale de THOUARS. Evènement autour de la CGT , pièce de théâtre , concert et débat.

Le 25 et 26 Avril



Nos règles de vie **en stage**

Afin que les règles soient les mêmes pour tous et pour faciliter le travail des formateurs, voici quelques règles communes que nous devons énoncer au début de chaque formation CGT en Deux Sèvres.

La formation CGT est un lieu où l'on apprend à défendre les travailleurs, à proposer et organiser la lutte sociale et à s'organiser en syndicat. La formation CGT est un moment de temps de travail, la CGT est un organisme de formation reconnu et agréementé c'est pourquoi nous demandons une attention particulière aux stagiaires. Pour cela nous mettons en place des règles communes de vie.

- **La formation s'organise sur des journées complètes** et doit être suivie d'un bout à l'autre pour permettre aux stagiaires d'appréhender l'ensemble de son contenu. Des aménagements d'horaires légers peuvent être mis en place sur décision majoritaire des formateurs et stagiaires.
- **Les stagiaires doivent s'organiser pour pouvoir suivre l'ensemble de la formation et doivent prendre toutes les dispositions pour reporter leurs rendez-vous dans la mesure du possible.**
- **Le téléphone portable** doit être mis en silencieux et utilisé sur les temps de pauses uniquement.
- **Une pause est organisée par demi-journée** en plus de la pause déjeuner.
- **Lors du déjeuner**, le repas en commun est préconisé. L'Union Départementale **prend en charge une formule entrée plat ou plat dessert, hors boissons, toutes les consommations prises par le stagiaire restant à sa charge, elles doivent être réglées sur place** avant de faire la note. Le ticket restant doit systématiquement être déposé dans le dossier de formation.

- **La Formation syndicale refacture les repas des stagiaires aux syndicats, à l'Union Locale, à l'employeur ou au CSE** selon un forfait propre à chaque formation. **Le forfait pour les formations militantes est de 14€, il ne garantit évidemment pas l'ensemble du prix du repas.**
- **La mise à disposition de boissons oblige au nettoyage à la fin de chaque journée de formation (verres et tasses incluses).**
- La formation rembourse les viennoiseries le premier jour, si des stagiaires veulent continuer cette initiative d'autres jours ils peuvent s'organiser entre eux.
- La formation ne prévoit aucun apéritif, mais les stagiaires peuvent en organiser un à leur convenance.
Proposer de terminer le stage par 1 repas sorti du panier/ pique-nique partagé.
- **Si une journée de mobilisation tombe pendant une formation, la formation CGT reste prioritaire. Seuls les camarades en grève, déclarés dans leur entreprise comme grévistes, sont autorisés à s'absenter.**
Exceptionnellement si la mobilisation est proche de la pause déjeuner, les formateurs et les stagiaires peuvent élargir la pause méridienne pour prendre un sandwich sur le lieu de la mobilisation. Si tel est le cas les stagiaires doivent avoir repris les travaux à l'horaire décidé majoritairement et récupérer la part de formation décalée, le jour même !

Le congé de formation dans les textes

Congés de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (FESES)

Article L.2145-5 : Tout salarié qui souhaite participer à des stages ou sessions de formation économique, sociale et environnementale ou de formation syndicale organisés soit par des centres rattachés aux organisations syndicales mentionnées au 3° de l'article L.2135-12, soit par des instituts spécialisés, a droit, sur sa demande, à un ou plusieurs congés.

Article L.2145-6 : Le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération.

L'employeur verse les cotisations et contributions sociales afférentes à la rémunération maintenue.

Article L.2145-7 : La durée totale des congés de formation économique, sociale et environnementale et de formation syndicale pris dans l'année par un salarié ne peut excéder douze jours. Elle ne peut excéder dix-huit jours pour les animateurs ou formateur des stages et sessions.

La durée de chaque congé ne peut être inférieure à une demi-journée.

Article L2145-1

Les salariés appelés à exercer des fonctions syndicales bénéficient du congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale prévu à l'article L. 2145-5. La durée totale des congés pris à ce titre dans l'année par un salarié ne peut excéder dix-huit jours.



Article L.2145-10 : La durée du ou des congés de formation économique, sociale et environnementale et de formation syndicale ne peut être imputée sur celle du congé payé annuel.

Elle est assimilée à une durée de travail effectif pour la détermination de la durée des congés payés, du droit aux prestations d'assurances sociales et aux prestations familiales ainsi que pour l'ensemble des autres droits résultant pour l'intéressé de son contrat de travail.

Article L.2145-11 : Le congé de formation économique, sociale et environnementale et de formation syndicale est de droit, sauf dans le cas où l'employeur estime, après avis conforme du comité social et économique, que cette absence pourrait avoir des conséquences préjudiciables à la production et à la bonne marche de l'entreprise.

Le refus du congé par l'employeur est motivé.

En cas de différend, le refus de l'employeur peut être directement contesté devant le bureau de jugement du conseil de prud'hommes dans des conditions fixées par décret en Conseil d'Etat.

pour la Fonction Publique d'État : au Décret n°84-474 du 15 juin 1984 modifié, la Fonction Publique Hospitalière : au Décret n°85-552 du 22 mai 1985 modifié, la Fonction Publique Territoriale : au décret n°88-676 du 6 mai 1988 modifié

Liste des formations 2026

Intitulé des stages	Nb de jours de stage	Descriptif page:	Date des stages	Lieu de stage
ETRE ACTEUR TOUTE SA VIE SYNDICALE				
S'impliquer dans la CGT	2	17	2 et 3 Février	Niort
			18 et 19 Mai	Niort
			2 et 3 Juillet	Niort
			21 et 22 Septembre	Niort
			23 et 24 Novembre	Niort
Participer à la vie de la CGT				
Module 1	3	17	26 au 28 Janvier	Niort
			25 au 27 Novembre	Niort
Modules 2 et 3	5	17	23 au 27 Février	Niort
			14 au 18 Décembre	Niort
Développer la CGT				
Module 1	5	18	7 au 11 Décembre	Niort
module 2	5	18	11 au 15 Janvier 2027	Niort
Porteur de parole	2	19	27 au 29 Avril	Niort
Nouveau statut du travail salarié	5	20	5 au 9 Octobre	Niort
Accompagner un salarié a un entretien préalable				
Module 1	5	18	14 au 18 Septembre	Niort
Module 2	3	18	4 au 6 Février	Niort
INDECOSA	5		15 au 19 Juin	Niort
ACCOMPAGNER AU MANDAT				
C.S.E / le Comité Social et Economique	5	22	20 au 24 Avril	Niort
			12 au 16 Octobre	Niort
C.S.E / le Comité Social et Economique (- 50 salariés)	3	22	20 au 22 Mai	Niort
CSSCT / Santé, Sécurité, Conditions de travail	5	24	2 au 6 Mars	Niort
			2 au 6 Novembre	Niort
AT MP	3	21	23 au 25 Septembre	Niort
AGEFIPH	3	21	28 au 30 Septembre	Niort
Administrateur sécurité sociale	3	22	22 au 24 Juin	Niort
Délégué syndical	5	22	1 au 5 Juin	Niort
ACCOMPAGNER A LA RESPONSABILITE				
Outil du trésorier/ Cogitiel cogetise	2	16	30 et 31 Mars	Niort
			1 et 2 Octobre	Niort
Formation Formateur	5	16	16 au 20 Mars	Niort

Nos journées d'études

L'Union Départementale CGT 79 propose également, en plus des sessions de formation, des journées appelées « *Journée d'étude* ».

Elles sont accessibles sur de la décharge syndicale ou du temps de formation avec les mêmes modalités d'inscription.

Voici la programmation 2026 :

Intitulé	Date	Contenu
Rédiger un Tract	29 et 30 Janvier	Mise en page et contenu (tracts efficaces).
Mandat Sécurité Sociale	16 Février	Présentation des différents mandats
INDECOSA	9 Mars	Association de défense des consommateurs salariés : présentation.
JE PAP	26 Mars	Savoir négocier les protocole accord préélectoral
Fiche de paie	30 Avril	Analyser et comprendre le bulletin de paie.
Prise de parole en public	25 Juin	Parler, dire, raconter. Trucs et astuces « En AG , face aux chef(fe)s , aux collègues ...
NAO (Négociation Annuelle Obligatoire)	29 et 30 Juin	Connaissance du cadre légal de cette négociation, développer la démarche pour faire vivre les propositions de la CGT
JE Cahier revendicatif	1 Juillet	Savoir construire les revendications avec les salariés
Sensibilité aux archives	18 et 19 Novembre	Quoi archiver et comment ?
EXCEL	8 Juin 16 Novembre	Comprendre et savoir utiliser les fonctionnalités du logiciel (la formation s'adaptera aux niveaux des stagiaires)



Attention : Les dates et la liste des journées d'études peuvent évoluer en fonction de l'actualité syndicale. Votre syndicat sera prévenu le cas échéant.

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin			Juillet		
JEU	1	DIM	1		DIM	1		MER	1	VEN	1		LUN	1		MER	1	CAHIER REVENDEICATIF		
VEN.	2	LUN	2	S'IMPLIQUER DANS LA CGT	LUN	2		JEU	2	SAM	2		MAR	2		JEU	2	S'IMPLIQUER DANS LA CGT		
SAM.	3	MAR.	3		MAR.	3		VEN.	3	DIM.	3		MER.	3		VEN.	3			
DIM.	4	MER.	4	ACCOMPAGNER UN SALAIRE M2	MER.	4		SAM.	4	LUN.	4		JEU.	4		SAM.	4			
LUN.	5	JEU.	5		JEU.	5		DIM.	5	MAR.	5		VEN.	5		DIM.	5			
MAR.	6	VEN.	6		VEN.	6		LUN.	6	MER.	6		SAM.	6		LUN.	6			
MER.	7	SAM.	7		SAM.	7		MAR.	7	JEU.	7		DIM.	7		MAR.	7			
JEU.	8	DIM.	8		DIM.	8		MER.	8	VEN.	8		LUN.	8		MER.	8			
VEN.	9	LUN.	9		LUN.	9		JEU.	9	SAM.	9		MAR.	9		JEU.	9			
SAM.	10	MAR.	10		MAR.	10		VEN.	10	DIM.	10		MER.	10		VEN.	10			
DIM.	11	MER.	11		MER.	11		SAM.	11	LUN.	11		JEU.	11		SAM.	11			
LUN.	12	JEU.	12	INS	JEU.	12		DIM.	12	MAR.	12		VEN.	12		DIM.	12			
MAR.	13	VEN.	13		VEN.	13		LUN.	13	MER.	13		SAM.	13		LUN.	13			
MER.	14	SAM.	14		SAM.	14		MAR.	14	JEU.	14		DIM.	14		MAR.	14			
JEU.	15	DIM.	15	HANDAY SECURITE SOCIALE	DIM.	15		MER.	15	VEN.	15		LUN.	15		MER.	15			
VEN.	16	LUN.	16		LUN.	16		JEU.	16	SAM.	16		MAR.	16		JEU.	16			
SAM.	17	MAR.	17		MAR.	17		VEN.	17	DIM.	17		MER.	17		VEN.	17			
DIM.	18	MER.	18		MER.	18		SAM.	18	LUN.	18	S'IMPLIQUER DANS LA CGT	JEU.	18		SAM.	18			
LUN.	19	JEU.	19		JEU.	19		DIM.	19	MAR.	19		VEN.	19		DIM.	19			
MAR.	20	VEN.	20		VEN.	20		LUN.	20	MER.	20		SAM.	20		LUN.	20			
MER.	21	SAM.	21		SAM.	21		MAR.	21	JEU.	21	CSE -58 xalarik	DIM.	21		MAR.	21			
JEU.	22	DIM.	22		DIM.	22		MER.	22	VEN.	22		LUN.	22		MER.	22			
VEN.	23	LUN.	23	PARTICIPER A LA VIE DE LA CGT M2/3	LUN.	23		JEU.	23	SAM.	23		MAR.	23		JEU.	23			
SAM.	24	MAR.	24		MAR.	24		VEN.	24	DIM.	24		MER.	24		VEN.	24			
DIM.	25	MER.	25		MER.	25		SAM.	25	LUN.	25		JEU.	25	PRISE DE PAROLE	SAM.	25			
LUN.	26	CGT	26	DROIT DU TRAVAIL M1	JEU.	26	PAP	DIM.	26	MAR.	26		VEN.	26		DIM.	26			
MAR.	27	VEN.	27		VEN.	27		LUN.	27	MER.	27	COMBATTRE LES IDEES DE L'EXTREME DROITE	SAM.	27		LUN.	27			
MER.	28	SAM.	28		SAM.	28		MAR.	28	JEU.	28		DIM.	28		MAR.	28			
JEU.	29				DIM.	29		MER.	29	VEN.	29		LUN.	29	NAO	MER.	29			
VEN.	30				LUN.	30		JEU.	30	SAM.	30	FICHE DE PAIE	MAR.	30		JEU.	30			
SAM.	31				MAR.	31	OUTIL DU TRESORIER			DIM.	31					VEN.	31			

Aout			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre			janv-27		
SAM.	1		MAR.	1		JEU.	1	OUTIL DU TRÉSORIER	DIM.	1		MAR.	1		VEN.	1	
DIM.	2		MER.	2		VEN.	2		LUN.	2		MER.	2		SAM.	2	
LUN.	3		JEU.	3		SAM.	3		MAR.	3	CSSCT (SANTÉ SÉCURITÉ CONDITION DE TRAVAIL)	JEU.	3		DIM.	3	
MAR.	4		VEN.	4		DIM.	4		MER.	4		VEN.	4		LUN.	4	
MER.	5		SAM.	5		LUN.	5	NOUVEAU STATUT DU TRAVAIL SALARIÉ	JEU.	5		SAM.	5		MAR.	5	
JEU.	6		DIM.	6		MAR.	6		VEN.	6		DIM.	6		MER.	6	
VEN.	7		LUN.	7		MER.	7		SAM.	7		LUN.	7		JEU.	7	
SAM.	8		MAR.	8		JEU.	8		DIM.	8		MAR.	8		VEN.	8	
DIM.	9		MER.	9		VEN.	9		LUN.	9		MER.	9		SAM.	9	
LUN.	10		JEU.	10		SAM.	10		MAR.	10		JEU.	10		DIM.	10	
MAR.	11		VEN.	11		DIM.	11		MER.	11		VEN.	11		LUN.	11	
MER.	12		SAM.	12		LUN.	12		JEU.	12		SAM.	12		MAR.	12	
JEU.	13		DIM.	13		MAR.	13	CSE (COMITÉ SOCIAL ÉCONOMIQUE)	VEN.	13		DIM.	13		MER.	13	
VEN.	14		LUN.	14	ACCOMPAGNER UN SALARIÉ M1	MER.	14		SAM.	14		LUN.	14		JEU.	14	
SAM.	15		MAR.	15		JEU.	15		DIM.	15		MAR.	15		VEN.	15	
DIM.	16		MER.	16		VEN.	16		LUN.	16	EXCEL	MER.	16		SAM.	16	DÉVELOPPER LA CGT M2
LUN.	17		JEU.	17		SAM.	17		MAR.	17		JEU.	17		DIM.	17	
MAR.	18		VEN.	18		DIM.	18		MER.	18	SENSIBILISER AUX ARCHIVES	VEN.	18		LUN.	18	
MER.	19		SAM.	19		LUN.	19		JEU.	19		SAM.	19		MAR.	19	
JEU.	20		DIM.	20		MAR.	20		VEN.	20		DIM.	20		MER.	20	
VEN.	21		LUN.	21	S'IMPLIQUER DANS LA CGT	MER.	21		SAM.	21		LUN.	21		JEU.	21	
SAM.	22		MAR.	22		JEU.	22	DROIT DU TRAVAIL M3	DIM.	22		MAR.	22		VEN.	22	
DIM.	23		MER.	23		VEN.	23		LUN.	23	S'IMPLIQUER DANS LA CGT	MER.	23		SAM.	23	
LUN.	24		JEU.	24	AT MP	SAM.	24		MAR.	24		JEU.	24		DIM.	24	
MAR.	25		VEN.	25		DIM.	25		MER.	25	PARTICIPER A LA VIE DE LA CGT M1	VEN.	25		LUN.	25	
MER.	26		SAM.	26		LUN.	26		JEU.	26		SAM.	26		MAR.	26	
JEU.	27		DIM.	27		MAR.	27		VEN.	27		DIM.	27		MER.	27	
VEN.	28		LUN.	28	AGEFIPH	MER.	28		SAM.	28		LUN.	28		JEU.	28	
SAM.	29		MAR.	29		JEU.	29		DIM.	29		MAR.	29		VEN.	29	
DIM.	30		MER.	30		VEN.	30		LUN.	30		MER.	30		SAM.	30	
LUN.	31					SAM.	31					JEU.	31				

Descriptifs des stages

Outiller pour être acteur toute sa vie syndicale

S'impliquer dans la CGT

Public : Nouveaux adhérents et syndiqués ou non syndiqués, sans formation initiale.

Objectifs : Permettre à tous les adhérents d'acquérir, dès son adhésion, les connaissances et les savoir-faire pour s'impliquer dans la vie de son syndicat.

Contenu : Le principe de vie démocratique C.G.T. Le système capitaliste mondialisé. Le travail.

Durée: 2 jours

Date:

2 et 3 février

18 et 19 mai

2 et 3 juillet

21 et 22 septembre

23 et 24 novembre

Participer à la vie de la CGT

Public : Tous les syndiqués.

Objectifs : Poursuivre la construction et l'élargissement des connaissances nécessaires aux militants et dirigeants de nos syndicats et organisations, pour l'efficacité de leur activité et leur participation à l'élaboration et la mise en œuvre des orientations de leur structure.

Contenu : La CGT, transformations du travail. Le système capitaliste, sa crise, nos solutions. Construire le rapport de force. Mondialisation, clés d'analyse. Institutions internationales, firmes multinationales et intervention syndicale. Institutions européennes et intervention syndicale. Emploi industriel, services, services publics.

Prérequis: S'impliquer dans la CGT

Durée:

Module 1: 3 jours

Module 2 et 3: 5 jours

Date:

Module 1: 26 au 28 janvier

25 au 27 novembre

Module 2 et 3: 23 au 27 février

14 au 18 décembre

Développer la CGT

Public : Tous les syndiqués.

Objectifs : Poursuivre la construction et l'élargissement des connaissances nécessaires aux militants et dirigeants de nos syndicats et organisations.

Contenu : Transformation du travail, Le système capitaliste : ses crises, ses solutions, construire le rapport de force. Institutions européennes et mondiales, interventions syndicales, emplois industriels, services et services publics.

Prérequis: Participer à la vie de la CGT

Durée:

Module 1: 5 jours

Module 2: 5 jours

Date:

Module 1: 7 au 11 décembre 2026

Module 2: 11 au 15 janvier 2027

Descriptifs des stages

Outiller pour être acteur toute sa vie syndicale

Porteur de paroles

Public : Tous les syndiqués.

Objectifs : S'approprier un outil d'éducation populaire, nouvelle forme d'action pour impliquer la population, en animant des débats dans l'espace public.

Contenu : Appréhender des techniques pour faire passer des messages : débattre et échanger avec la population.

Prérequis: S'impliquer dans la CGT

Durée: 3 jours

Date:
27 au 29 avril

Accompagner un salarié à un entretien préalable

Public : élus et mandatés dans les entreprises privées.

Objectifs : À l'issue de cette formation, vous serez outillés pour accompagner les salariés lors des entretiens préalables à sanction, à licenciement et à les aider aux premières démarches afin de saisir le conseil de prud'hommes dans le respect de la démarche CGT.

Contenu : Les différentes possibilités permettant d'accompagner un salarié. La conception CGT de l'accueil syndical. Sanctions disciplinaires. Les différents modes de rupture du contrat de travail. Les quatre phases de l'activité du salarié accompagnant. La saisine du CPH. Les prescriptions.

Prérequis: S'impliquer dans la CGT

Durée:

Module 1: 3 jours

Module 2: 5 jours

Date:

Module 1: 14 au 18 septembre

Module 2: 4 au 6 février

INDECOSA

Public : Tous les syndiqués.

Objectifs : Découvrir et comprendre les actions, pour s'investir dans la structure.

Contenu : L'histoire d'Indecosa et leurs activités. Comment sont-ils organisés .

Prérequis: S'impliquer dans la CGT

Durée: 5 jours

Date:
15 au 19 Juin

Descriptifs des stages

Outiller pour être acteur toute sa vie syndicale

Nouveau Statut du Travail Salarié (NSTS)

Public : Tous les syndiqués.

Objectifs : Permettre à chaque syndiqué de proposer à tous la continuité de la protection salariale, tout au long de la vie, que l'on soit en formation, en précarité, privé d'emploi, retraité ou en incapacité.

Créer le rapport de force et les leviers collectifs à la création de la Sécurité Sociale.

Professionnelle par la mise en place d'un « Nouveau Statut du Travail Salarié » (NSTS).

Contenu : Les différentes possibilités permettant d'accompagner un salarié. La conception CGT de l'accueil syndical. Sanctions disciplinaires. Les différents modes de rupture du contrat de travail. Les quatre phases de l'activité du salarié accompagnant. La saisine du CPH. Les prescriptions.

Prérequis: S'impliquer dans la CGT

Durée:

Module 1: 3 jours

Module 2: 5 jours

Date:

Module 1: 14 au 18 septembre

Module 2: 4 au 6 février

Combattre les idées de l'extrême droite

Public : Tous les syndiqués.

Objectifs : Mieux comprendre les idées de l'extrême droite pour les combattre .

Contenu : L'histoire de l'extrême droite, connaître les groupes, leurs propositions, dénoncer la supercherie sociale et s'organiser syndicalement pour y répondre.

Prérequis: S'impliquer dans la CGT

Durée: 4 jours

Date:

26 au 29 Mai

Violence sexistes et sexuelles

Public : Tous les syndiqués.

Objectifs : Identifier et y faire face syndicalement .

Contenu : Combattre les violences sexistes et sexuelles au travail : écoute des victimes, réaction syndicale, lien avec les représentants du personnel. Savoir réagir syndicalement.

Prérequis: S'impliquer dans la CGT

Durée: 5 jours

Date: 3 jours

1 et 3 Avril

Descriptifs des stages

Outiller pour la responsabilité

Outil du trésorier / Cogitiel

Public : Responsable à la politique financière et trésorier de syndicat.

Objectifs : Etre en mesure d'appliquer les principales règles de vie financière de la CGT en lien avec la CE (commission exécutive) du syndicat. Utilisation du Cogitiel et Cogetise .

Contenu : Apport de connaissances (Droits et devoirs).

Prérequis: S'impliquer dans la CGT

Durée:

2 jours

Date:

30 et 31 Mars

1 et 2 Octobre

Formation formateur

Public : Formateur de la formation syndicales.

Objectifs : Connaître les techniques de pédagogie CGT et savoir gérer chaque étape de la formation.

Contenu : Mise en place d'une formation CGT animation de la formation intervention sur un sujet, sur un thème , techniques pédagogiques , dossier administratif.

Prérequis: S'impliquer dans la CGT

Durée:

5 jours

Date:

16 au 20 Mars

Cursus juridique Droit du travail

Public : Tous les syndiqués du secteur privé .

Objectifs : Équiper les syndiqués pour répondre aux questions de droit du travail qui se posent dans leur entreprise.

Contenu :

Module 1

Le Code du travail : Savoir utiliser le Code du travail et articuler les différents textes entre eux.

L'utilisation syndicale du droit : Mobiliser le droit dans notre activité syndicale.

Module 2

Le contrat de travail : Comprendre le contrat de travail, sa conclusion, ses clauses et son exécution.

La rupture du contrat de travail : Connaître les différents modes de rupture du contrat de travail et leurs conséquences.

Module 3

Le temps de travail : Comprendre le temps de travail et son décompte.

Le salaire : Connaître les différents modes de rémunération.

Les congés payés : Comprendre le mode d'acquisition et de prise des congés payés.

Prérequis: S'impliquer dans la CGT

Durée: 7 jours au total

Date:

Module 1 26 et 27 Février

Module 2 11 et 12 Juin

Module 3 21 au 23 Octobre

Descriptifs des stages

Outiller pour le mandat

Délégué syndical

Public : Les délégués syndicaux, DS ou représentants de sections syndicales RSS, secrétaires généraux de syndicat, Représentants de proximité.

Objectifs : Equiper les Délégués syndicaux pour qu'ils aient la capacité de mettre en œuvre la démarche revendicative CGT dans le cadre de leurs missions.

Contenu : Rôle, missions et conception CGT du mandat de délégué syndical. Mettre en œuvre la démarche CGT pour construire le rapport de force avec les salariés, mais aussi dans la négociation pour obtenir de nouveaux droits.

Prérequis: Participer à la vie de la CGT

Durée:

5 jours

Date:

1 au 5 Juin

AT-MP

Public : Elus CSE, Responsables syndicaux, conseillers du salarié.

Objectifs : Sensibiliser et équiper les DS aux questions d'Accident du Travail et de Maladie Professionnelle.

Contenu : Accident du Travail, Maladie Professionnelle. Rôle des instances et leurs prérogatives, négociations collectives en direction des salariés . Accidentés ou malades à cause du travail qu'ils-elles exercent: indemnités, maintien du salaire, prestations de santé. Tout connaître pour accompagner.

Prérequis: S'impliquer dans la CGT

Durée: 4 jours

Date:

28 au 30 Septembre

Descriptifs des stages

Outiller pour le mandat

ADMINISTRATEUR MANDAT SÉCURITÉ

Public : Mandatés CAF, CPAM, URSAAF, CARSAT .

Objectifs : Permettre aux nouveaux administrateurs d'appréhender leur mandat.

Contenu : Connaître et comprendre son rôle d'administrateur.

Prérequis: Participer à la vie de la CGT

Durée:
3 jours

Date:
22 au 24 Juin

AGEFIPH

Public : Elus CSE, Responsables syndicaux, conseillers du salarié.

Objectifs : Sensibiliser et équiper les DS aux questions des travailleurs en situations de handicap.

Contenu : Handicaps, inaptitudes, santé au travail. Rôle des instances et leurs prérogatives, négociations collectives en direction des salariés handicapés, prévention et réparation des préjudices des salariés usés ou porteurs de handicaps et maintien dans l'emploi.

Prérequis: S'impliquer dans la CGT

Durée: 3 jours

Date:
23 au 25 Septembre

Descriptifs des stages

Outiller pour le mandat

CSE

Public : Les élus du personnel au C.S.E .

Objectifs : Acquérir les bases pour accomplir le mandat d'élu au CSE en lien avec la démarche syndicale C.G.T .

Contenu : Les droits, les moyens et le fonctionnement du CSE en lien avec l'activité syndicale. Les prérogatives et attributions économiques du CSE. La comptabilité dans l'entreprise et l'intervention syndicale. Les activités sociales, sportives et culturelles. L'intervention syndicale sur la formation professionnelle et continue.

Prérequis: S'impliquer dans la CGT

Durée:

CSE + 50 salariés 5 jours

CSE — 50 salariés 3 jours

Date:

CSE+50 salariés :

20 et 24 Avril

12 au 16 Octobre

CSE —50 salariés :

20 au 22 Mai

Informations pratiques et textes légaux :

Article L.2315-63 : Dans les entreprises d'au moins cinquante salariés, les membres titulaires du Comité Social et Économique élus pour la première fois bénéficient, dans les conditions et limites prévues à l'article L.2145-11, d'un stage de formation économique d'une durée maximale de cinq jours.

Le financement de la formation est pris en charge par le Comité Social et Économique. Cette formation peut notamment porter sur les conséquences environnementales de l'activité des entreprises.

Cette formation est imputée sur la durée du congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale prévu aux articles L.2145-5 et suivants.

Article L.2315-16 : Le temps consacré aux formations prévues au présent chapitre est pris sur le temps de travail et est rémunéré comme tel. Il n'est pas déduit des heures de délégation

Ci-contre un modèle de demande de stage CSE à recopier.

Un modèle modifiable prérempli est disponible via le scan :



Ou est à demander par mail à udcgt79@gmail.com ou formationud79@gmail.com



équiper pour agir

Monsieur Nom et Prénom
Adresse
Code postal + ville

Entreprise
Madame la Directrice
Adresse entreprise
Adresse entreprise suite
Code postal + ville

Ville , le Date

Objet : demande de congé de formation CSE

Madame la Directrice ,

Conformément aux dispositions prévues par les articles L.2315-63 et L.2315-16, en vue de participer à un stage de formation dans le cadre de mon mandat au Comité Social et Economique,

j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du

Date du début de formation au Date de la fin de formation , en vue de participer à une formation économique, sociale, environnementale et syndicale organisée par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ,
l'expression de mes sentiments distingués.

Descriptifs des stages

Outiller pour le mandat

CSSCT

Public : Les élus SS-CT, Les représentants de proximité .

Objectifs : Donner aux élus et mandatés SS-CT, les bases pour accomplir leurs missions dans l'intérêt des salariés et en lien avec les orientations de la CGT.

Contenu : Droits, moyens et missions. Obligations de l'employeur. L'accident du travail et la maladie professionnelle : démarches à mettre en œuvre (enquête). Analyse des risques et développement de la prévention. Les liens nécessaires entre l'activité revendicative du syndicat, l'action de la Commission SS-CT et des élus CGT .

Prérequis: S'impliquer dans la CGT

Durée:

5 jours

Date:

2 au 6 Mars

2 au 6 Novembre

Information pratique et textes légaux :

Article L.2315-18 : Les membres de la délégation du personnel du comité social et économique et le référent prévu au dernier alinéa de l'article L.2314-1 bénéficient de la formation nécessaire à l'exercice de leurs missions en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail prévues au chapitre II du présent titre, dans des conditions déterminées par décret en Conseil d'Etat.

La formation est d'une durée minimale de cinq jours lors du premier mandat des membres de la délégation du personnel.

En cas de renouvellement de ce mandat, la formation est d'une durée minimale :

De trois jours pour chaque membre de la délégation du personnel, quelle que soit la taille de l'entreprise ;

De cinq jours pour les membres de la commission santé, sécurité et conditions de travail dans les entreprises d'au moins trois cents salariés. Sans préjudice des dispositions de l'article L.2315-22-1, le financement de la formation prévue au premier alinéa du présent article est pris en charge par l'employeur dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

[Ci-contre un modèle de demande de stage SSCT à recopier.](#)

Un modèle modifiable prérempli est disponible via le scan :

Ou est à demander par mail à udcgt79@gmail.com ou formationud79@gmail.com





équiper pour agir

Monsieur Nom et Prénom

Adresse

Code postal + ville

Entreprise

Madame la Directrice

Adresse entreprise

Adresse entreprise suite

Code postal + ville

Ville , le Date

Objet : demande de congé de formation CSSCT

Madame la Directrice ,

Conformément aux dispositions prévues par les articles L.2315-18, en vue de participer à un stage de formation dans le cadre de mon mandat au CSSCT,
j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du

Date du début de formation au Date de la fin de formation , en vue de
participer à une formation économique, sociale, environnementale et syndicale organisée
par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ,
l'expression de mes sentiments distingués.



équiper pour agir

Monsieur Nom et Prénom
Adresse
Code postal + ville

Entreprise
Madame la Directrice
Adresse entreprise
Adresse entreprise suite
Code postal + ville

Ville , le Date

Objet : demande de congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale

Madame la Directrice ,

Conformément aux articles L.2145-5, L.2145-6, L.2145-10, L.2145-11 du Code du Travail ,
j'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du

Date du début de formation au Date de la fin de formation , en vue de
participer à une formation économique, sociale, environnementale et syndicale organisée
par « La formation syndicale CGT » qui est un organisme agréé.

Dans l'attente d'une réponse favorable, recevez, Madame la Directrice ,
l'expression de mes sentiments distingués.

A sélectionner dans votre courrier

Pour le privé : aux articles L.2145-5, L.2145-6, L.2145-10, L.2145-11 du Code du Travail
Pour la fonction Publique d'Etat : au Décret n°84-474 du 15 juin 1984
Pour la fonction Publique Territoriale : au Décret n°85-552 du 22 mai 1985
Pour la fonction Publique Hospitalière : au Décret n°88-676 du 6 mai 1988

La version prérempli modifiable est disponible
[Ou est à demander par mail à udcgt79@gmail.cil ou](mailto:udcgt79@gmail.cil)
formationud79@gmail.com





Formation syndicale 2026

Fiche individuelle de candidature

INTITULÉ DU STAGE :

Dispensé du / / 2026 au / / 2026

L'UL ou Le syndicat CGT

Propose la candidature de :

Au stage référencé ci-dessus.

Tampon ou signature de l'UL ou Syndicat

Renseignements concernant le (la) candidat (e) :

Adresse personnelle

Code postal : Ville:

☎ :

Courriel :@.....

Année de naissance : Année d'adhésion.....

Ses responsabilités syndicales :

Secrétaire Général ☐ Trésorier ☐ [Autres \(à préciser\) :](#) ☐

Ses mandats :

RSS ☐ Elu C.S.E. Titulaire ☐

Délégué Syndical ☐ Elu C.S.E. Suppléant ☐

Représentant de proximité ☐ Elu ou mandaté S.S.-C.T. ☐

Entreprise – de 300 salariés ☐ Entreprise + de 300 salariés ☐

Son parcours de formation :

F.A.N.S. ou S'impliquer dans la CGT Année :

Niveau 1 (tronc commun) ou Participer à la vie de la CGT Année :

Niveau 2 (tronc commun) ou Développer la CGT Année :

Autres (à préciser) : Année :

.....

.....

Fiche à retourner à LA FORMATION SYNDICALE C.G.T. - 8, rue Joseph Cugnot - NIORT

Contact : Nadège MACOIN

☎ 05.49.09.02.39. — formationud79@gmail.com

L'INDECOSA-CGT (**I**nformation **D**éfense des **C**onsommateurs **S**alariés) est une association loi 1901 créée par la Confédération Générale du Travail en 1979. Son principal objectif est la défense de tous les consommateurs du salarié au retraité. Elle pratique ainsi la défense individuelle et/ou collective.

Reconnue et agréée par l'État comme représentative, elle participe aux principales instances de concertation où sont débattues, avec les professionnels sous l'arbitrage des pouvoirs publics, les intérêts des consommateurs.

Ouverte à tous l'INDECOSA-CGT est ainsi amenée à prendre en compte les litiges soulevés par ses adhérents et le cas échéant les accompagner en justice.

Elle se finance grâce aux cotisations versées par ses adhérents, *cotisation intégrée dans la cotisation syndicale ou à hauteur de 30€/an pour les non syndiqués*, par des subventions versées par l'État, la vente de sa revue bimestrielle « IN Magazine », ainsi que de diverses publications d'information et de matériels.

Elle est présente sur l'ensemble du territoire français, avec plus de 280 points d'accueils répartis dans les départements, villes et parfois au cœur d'une entreprise dans le cadre des activités du CSE. Chaque année, elle prend en compte et traite des milliers de litiges liés à ses domaines d'intervention.



Nous sommes 4 camarades en Deux-Sèvres, à faire vivre INDECOSA CGT 79, nous avons besoin de bras !

Permettez-nous de vous solliciter pour rejoindre et ainsi renforcer notre équipe, ce qui permettra une meilleure efficacité dans le fonctionnement de notre association et la prise en charge des dossiers.

Le dépliant d'information à distribuer aux syndiqués est disponible à l'UD et dans les UL.

Peu importe où que tu sois dans le département, INDECOSA CGT 79 a besoin de toi, et peux t'accompagner.

Tu peux nous contacter :

Par messagerie à l'adresse :

indecosa79@gmail.com

Par téléphone le mercredi à partir de 17 H 30 : 05.49.09.09.25

Par courrier : INDECOSA CGT maison des syndicats 8 rue Joseph Cugnot 79000 Niort.

THOUARS

Stéphane DUMOULIN

9 bis, rue Denfert Rochereau - 79100 THOUARS

79100 THOUARS

☎ 05.49.66.45.26. ulcgtthouars@gmail.com

PERMANENCES :

MARDI & VENDREDI de 18 H 00 à 19H 00

PARTHENAY

Cyril LIEVRE

2, rue Ernest Pérochon - 79200 PARTHENAY

☎ 05.49.64.04.04. cgt.gatine@orange.fr

PERMANENCES :

Sur RDV

BRESSUIRE

Pascal LUMINEAU

3, Impasse des Hardilliers - 79300 BRESSUIRE

☎ 05.49.82.25.31. concentra79@orange.fr

PERMANENCES :

LUNDI de 17 H 00 à 19 H 00

MELLE

Emiliano FERNANDEZ

37 bis, rue de la Mairie -

79500 ST-MARTIN LES MELLE

☎ 05.49.07.53.91. union-locale-cgt-de-melle1@orange.fr

PERMANENCES :

JEUDI de 17 H 30 à 19 H 00

NIORT

Vincent LEPICHON

8, rue Joseph Cugnot - 79000 NIORT

☎ 05.49.09.02.39 ulniort79@gmail.com

PERMANENCES :

**1er et 3eme Mardi de chaque mois
de 16h30 a 19h30**



VENEZ VOUS FORMER

Trouvez toutes les informations sur votre site internet

<https://cgtdeuxsevres.fr/> ou en scannant le QR code

